



COP29
Baku
Azerbaijan

**Analyse des
décisions
de Bakou -
Azerbaïdjan
CCNUCC
COP29**



1.0 Introduction

Les forums COP de la CCNUCC, auxquels participent chaque année des dirigeants mondiaux, des experts techniques, des militants et des personnes de tous horizons, offrent une plateforme idéale pour réfléchir aux dernières avancées scientifiques, partager des idées et des défis, et cultiver un consensus pour vaincre la menace la plus existentielle pour la survie de l'humanité et la santé de la planète : le changement climatique.

Destinées à garantir des convergences de haut niveau, ces négociations qui se déroulent de l'aube au crépuscule et qui s'appuient sur des processus de négociation et d'ateliers tout au long de l'année, y compris la consolidation nationale et régionale des positions, visent à façonner un accord qui convienne à toutes les parties. La divergence et la convergence des intérêts, l'auto-préservation des États parties et les jeux de pouvoir caractérisent le spectre des négociations. Les responsabilités historiques contestées et les intérêts commerciaux des différentes parties ont également un impact sur la direction et le rythme des négociations.

Cette analyse est fondée sur les décisions finales de la COP29, faisant référence à la déclaration finale du CCDA XII, à la décision AMCEN/SS.X/3 sur le changement climatique de la dixième session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement et à la position de la PACJA qui articule les points de vue globaux de la société civile africaine. L'analyse souligne l'importance de la COP29 pour garantir l'objectif de financement climatique dans le cadre du NOCQ pour suivre l'objectif de 100 milliards USD qui expire en 2025.

Les principales demandes de l'Afrique à la COP29, telles qu'articulées par le Groupe Africain de négociateurs (GAN), peuvent être résumées comme suit :

- a. **Financement climatique:** l'Afrique appelle à un nouvel objectif collectif quantifié (NOCQ) ambitieux sur le financement climatique, avec un engagement d'au moins 1,3 billion USD par an, fourni principalement sous forme de subventions et révisé régulièrement pour refléter l'évolution des besoins et des vulnérabilités. Ces fonds doivent être accessibles et adaptés aux besoins et réalités spécifiques des pays africains, en soutenant l'adaptation, l'atténuation et la résilience sans entraîner de dette ou de dépendance. Nous dénonçons les prêts paralysants accordés aux pays africains en tant que contribution au financement climatique des pays développés.
- b. **Pertes et dommages :** Nous avons exigé une augmentation urgente du financement du fonds pour les pertes et dommages au-delà des 700 millions de dollars promis et des décaissements rapides du fonds. Ce fonds doit donner la priorité aux communautés africaines qui supportent le poids des catastrophes climatiques et faire de Nairobi le siège du Réseau de Santiago sur les pertes et dommages, améliorant ainsi l'accès de l'Afrique au soutien.
- c. **Transition juste :** La transition de l'Afrique vers une économie durable doit être gracieuse, juste et centrée sur les personnes, en s'attaquant à l'échelle sectorielle à la pauvreté énergétique, à l'industrialisation verte et à l'utilisation durable des ressources naturelles. Les pays développés doivent supprimer les barrières commerciales et veiller à ce que les mesures d'ajustement aux frontières qui ont été formulées sans la participation de l'Afrique ne pénalisent pas injustement les économies africaines.

- d. **Adaptation** : Alors que le financement de l'adaptation de l'Afrique est estimé à 387 milliards de dollars par an, la PACJA appelle la COP29 à fournir un financement de l'adaptation basé sur les besoins qui répond aux besoins réels sur le terrain et aux vulnérabilités des populations, des sociétés et des économies. Le financement de l'adaptation pour l'Afrique doit donner la priorité aux secteurs essentiels, principalement l'agriculture, l'eau, la santé et l'énergie, et être accessible par le biais de mécanismes simples qui soutiennent les communautés qui en ont le plus besoin.
- e. **Transparence et responsabilité** : Nous exigeons des rapports clairs et honnêtes sur les contributions au financement climatique et les progrès réalisés en matière de réduction des émissions par les pays développés. Les pays développés doivent respecter leurs engagements de manière transparente, tandis que la société civile africaine joue un rôle central dans le suivi de ces processus pour garantir que les ressources parviennent aux communautés en première ligne.
- f. **Atténuation** : Atteindre l'objectif de 1,5°C nécessite des réductions d'émissions décisives. Les pays développés doivent fixer des objectifs ambitieux pour l'élimination progressive des combustibles fossiles et refléter ces objectifs dans leurs CDN. L'Afrique a le moins contribué à cette crise et ne peut pas être laissée à elle-même pour supporter le coût des émissions des autres. À cette fin, les actions prioritaires sur les marchés du carbone doivent être réajustées pour obtenir de meilleurs résultats en matière d'atténuation et non pour contribuer au financement climatique des pays africains.
- g. **Reconnaître les besoins et les circonstances spécifiques de l'Afrique** : Nous avons appelé la COP 29 à lancer des travaux sur la prise en compte des besoins et des circonstances spécifiques de l'Afrique dans le cadre de l'Accord de Paris, conformément aux décisions pertinentes et antérieures adoptées par les COP.

Ces demandes claires ont fourni une vision audacieuse pour l'avenir, s'appuyant sur la justice et la résilience, et étaient non seulement raisonnables mais essentielles pour prévenir les pires impacts du changement climatique.

2.0 Contexte

Considérée comme la COP sur le financement climatique par le Groupe africain des négociateurs, la COP29 de la CCNUCC à Bakou a été un espace de transformation pour garantir le Nouvel Objectif Collectif Quantifié sur le Financement Climatique (NCQG) conformément à l'Accord de Paris pour enfermer les pays développés dans un accord financier fournissant aux pays en développement un financement pour mettre en œuvre l'action climatique. L'Afrique cherchait à adopter un NOCQ ambitieux et basé sur les besoins à hauteur de 1,3 billion de dollars par an, fourni sous forme de subventions publiques pour soutenir la transition des pays en développement vers un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique grâce à la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) et des Plans nationaux d'adaptation (PNA).

La COP29 s'est déroulée dans le contexte de la publication du Rapport sur l'écart d'adaptation 2024 qui estime que les progrès dans le financement de l'adaptation ne sont pas assez rapides pour combler

l'énorme écart entre les besoins et les flux. Le rapport Adaptation Gap Report 2024 : Come hell and high water met en évidence la lenteur des progrès en matière de financement de l'adaptation et appelle les nations à accroître considérablement leurs efforts d'adaptation au climat, en commençant par un engagement à agir sur le plan financier.

Le rapport note que relever le défi climatique nécessitera une augmentation du financement de l'adaptation, mais aussi une approche plus stratégique de l'investissement. Il souligne que pour répondre à l'ampleur du défi du changement climatique, le financement de l'adaptation doit passer de l'accent historique mis sur le financement réactif, progressif et basé sur des projets à une adaptation plus anticipative, stratégique et transformationnelle, appelant à davantage d'actions dans des domaines plus difficiles à financer et plus complexes à développer. Sa publication a coïncidé à point nommé avec une COP, censée donner suite au NOCQ.

Néanmoins, la géopolitique mondiale complexe a continué d'avoir un impact sur l'action climatique, avec le nombre de mouvements d'extrême droite qui ont obtenu le pouvoir politique dans de nombreux pays développés. Les énormes ressources mobilisées pour financer les guerres dans diverses parties du monde témoignent du fait qu'il existe suffisamment de ressources pour mettre en place une réponse mondiale efficace au changement climatique et que ce qui manque, c'est la volonté politique. Et comme si cela ne suffisait pas, les pays développés ont intensifié leurs efforts pour propager de fausses solutions telles que les marchés du carbone et ont accru leur influence sur les parties prenantes en Afrique pour reconnaître et soutenir le rôle des marchés du carbone dans les contributions au financement climatique.

Dans ce contexte, la préparation de l'Afrique à un éventuel engagement à Bakou a commencé au début de l'année avec la réunion multipartite pour examiner les résultats de la COP28 et élaborer une stratégie pour la COP29. Cela a été renforcé par le Forum régional africain sur le développement durable et les discussions sur le climat en Afrique qui ont souligné la nécessité de centrer l'adaptation dans le prochain cycle des contributions déterminées au niveau national – NDC 3.0. La 12e Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique (CCDA-12) a jeté les bases de la position de l'Afrique pour la COP29. Cette position a été approuvée lors de la 10e session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine (AMCEN), les deux processus se déroulant en septembre 2024 à Abidjan. Ces conférences ont souligné la nécessité de renforcer le principe fondamental de l'Accord de Paris – *les responsabilités communes mais différenciées en fonction des capacités respectives dans l'engagement de la COP29*.

Dans l'ensemble, la COP29 à Bakou est restée pour une partie des parties prenantes un processus « provisoire », les décisions majeures étant prises à Belém, au Brésil. Cette perception a non seulement eu un impact sur les préparatifs, mais aussi sur l'ancienneté des délégués envoyés en Azerbaïdjan et, par conséquent, sur la lenteur du processus et sur l'élan nécessaire pour réduire les problèmes et se rapprocher des décisions.

NOTRE POINT DE VUE SUR LA COP29

- Une fois de plus, la paralysie géopolitique a caractérisé les négociations de la COP, les pays développés et les pays en développement se rejetant la faute sur qui devrait agir en premier et payer le plus.

- ▶ L'écart entre l'ambition et l'action climatique n'a jamais été aussi grand que celui observé lors de la COP29 et a contribué à une désillusion croissante. Les grandes déclarations lors des COP sonnent de plus en plus creux, renforçant le scepticisme quant à l'efficacité de ces rassemblements mondiaux.
- ▶ L'engagement de 300 milliards de dollars est bien en deçà des 1300 milliards de dollars que l'Afrique et d'autres pays en développement réclamaient pour combler le fossé entre les besoins d'adaptation et le financement climatique des populations vulnérables. Le rapport de détermination des besoins du Comité permanent sur le financement climatique estimant les besoins chiffrés en contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays en développement parties à 5036 à 6876 milliards de dollars d'ici 2030, il est évident que l'engagement obtenu à Bakou n'inspire pas d'ambition et ne démontre pas un véritable engagement des pays riches à mener résolument la réponse mondiale au changement climatique.
- ▶ La décision des Parties de fixer un objectif, avec les pays développés en tête, d'au moins 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 pour les pays en développement en faveur de l'action climatique, provenant d'une grande variété de sources, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, y compris des sources alternatives, fait que les pays développés non seulement échappent à leur responsabilité, mais qu'il est presque impossible de les obliger à rendre des comptes sur leur engagement en matière de réponse climatique. L'esprit des principes de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris qui appellent à la fourniture de financements publics par les pays développés aux pays en développement semble avoir perdu son sens et les pays en développement sont sur le point de s'enfoncer dans une dette plus importante.
- ▶ L'esprit de réforme de l'architecture financière mondiale et la décision finale du Bilan Mondial (BM) ont fait vibrer les salles plénières de la COP29 lors des discours d'ouverture et des cycles de négociations. Malheureusement, la qualité du nouvel objectif Collectif quantifié (NOSQ) est loin de répondre aux appels retentissants en faveur d'une architecture financière mondiale réformée, sans parler de la résolution des défis économiques mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement - coûts élevés du capital et viabilité de la dette. La décision a été sans appel et a ouvert les vannes à davantage de financements climatiques mobilisés par le secteur privé, enfonçant les communautés et les nations africaines plus profondément dans la crise de la dette.
- ▶ La portée générale des résultats du processus de bilan mondial conclu l'année dernière à Dubaï, qui souligne la nécessité d'actions pragmatiques pour lutter contre le changement climatique, la pauvreté et le développement durable en tant que questions interdépendantes, tout en s'attaquant au fardeau de la dette des pays en développement et en réformant l'architecture financière internationale, a été perdue dans la majorité des décisions finales.
- ▶ La « reconnaissance de l'intention volontaire des Parties de comptabiliser tous les flux liés au climat et les financements liés au climat mobilisés par les banques multilatérales de développement en vue de la réalisation de l'objectif fixé » est une nouvelle fois une licence audacieuse pour les pays développés de compter les prêts aux pays en développement comme une contribution au financement climatique, et ouvre grand la porte à un double comptage de

l'aide publique au développement (APD) dans le cadre du financement climatique.

- ▶ Une décision ayant des ramifications de grande portée à la fois sur l'atténuation et sur la mise en œuvre des engagements financiers climatiques a été adoptée pour promouvoir les marchés du carbone rebaptisés « marchés du carbone à haute intégrité » de la Déclaration des dirigeants des Émirats arabes unis sur un cadre mondial de financement climatique, malgré notre mise en garde contre une telle décision.

La COP29 illustre la complexité du multilatéralisme et l'échec chronique de la diplomatie climatique. Le monde se rapproche de la catastrophe climatique, tandis que les négociateurs continuent d'échanger des platitudes contre des progrès.

3.0 Notre point de vue sur les décisions pertinentes pour l'Afrique, dans tous les domaines thématiques

A. ATTÉNUATION

Position du GAN et de la PACJA

- ▶ Un langage et un engagement plus forts pour réduire les émissions comme une OBLIGATION, et non une option, et les pays développés démontrent des plans urgents pour ÉLIMINER PROGRESSIVEMENT les combustibles fossiles par le biais d'engagements ambitieux dans la NDC 3.0.
- ▶ Appel à des actions accélérées dans la définition d'objectifs, en particulier pour les pays développés pour la transition vers l'abandon des combustibles fossiles et également ancrés dans leurs NDC. Lors de la COP28, les parties ont convenu de s'éloigner des combustibles fossiles, et lors de la COP29 à Bakou, la PACJA a espéré un dialogue progressif qui fasse progresser l'engagement de Dubaï avec des actions concrètes. Éliminer progressivement les combustibles fossiles, la mesure la plus importante nécessaire pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et inverser le réchauffement climatique.

Notre point de vue :

- ▶ La COP 29 a offert des perspectives sombres à la fois sur l'atténuation et sur la transition juste. Elle a révélé l'incapacité persistante de la communauté internationale à surmonter des divisions profondément ancrées, n'aboutissant à guère plus que des accords creux sur des questions cruciales d'atténuation et de transition juste. Malgré l'urgence croissante, les progrès réels restent difficiles à atteindre.
- ▶ La transition vers les combustibles fossiles a stagné, car l'élimination progressive du charbon et le renforcement des réglementations sur le méthane, pourtant indispensables, n'ont pas fait l'objet d'un consensus. La résistance d'acteurs clés comme l'Inde et l'Arabie saoudite a fait qu'aucun engagement contraignant n'a été pris. Au lieu de cela, un autre cycle de « consultations » a été proposé, ce qui revient essentiellement à repousser la date butoir.

- ▶ Les CDN renforcées sont restées un exercice symbolique. La pression pour des contributions déterminées au niveau national (CDN) actualisées et plus ambitieuses ressemble à une performance politique. On demande aux pays de fixer des objectifs ambitieux sans vraiment savoir comment ils les atteindront, compte tenu du soutien financier et technique insuffisant.
- ▶ Le texte de décision s'est concentré de manière symbolique sur les opportunités, les obstacles et les solutions concrètes pour réduire les émissions des villes, des bâtiments et des systèmes urbains.
- ▶ L'échec de la COP29 à garantir des progrès dans la définition d'objectifs et le développement d'indicateurs pour suivre la transition vers l'abandon des combustibles fossiles constitue une déception majeure et un obstacle à la justice climatique. Il semble que ce soit une conversation oubliée ou perdue depuis Dubaï.

B. PROGRÈS DANS LA SÉCURISATION DU PROGRAMME D'ADAPTATION PAR LE BIAIS DE L'OBJECTIF MONDIAL SUR L'ADAPTATION

Position du Groupe Africains des Négociateurs (GAN) et de la PACJA :

1. 1. Appeler à une augmentation du financement climatique dans le NOCQ pour une adaptation basée sur les besoins afin que l'Afrique saisisse les opportunités de création d'emplois, de croissance verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. À cet égard, des secteurs clés tels que la santé, l'agriculture, l'eau et d'autres sous-secteurs des moyens de subsistance devraient recevoir une allocation de financement importante au titre du sous-objectif sur l'Objectif Mondial sur l'Adaptation (OMA) dans le cadre du NOCQ
2. Appeler à l'établissement d'un sous-objectif ambitieux pour le financement de l'adaptation qui soit axé sur la fourniture de financements publics, basés sur des subventions, pour répondre aux besoins des pays en développement, tels qu'exprimés dans les CDN, les PAN et autres plans nationaux des pays
3. Affirmer que le financement de l'adaptation devrait circuler en grande partie via des mécanismes et des canaux ouverts et accessibles à tous les pays en développement et capables de leur fournir directement des financements, et où ces pays sont équitablement représentés dans les organes décisionnels et capables de définir l'ordre du jour et l'orientation des institutions.
4. Les pays développés doivent accepter de fournir les moyens de mise en œuvre nécessaires pour soutenir la formulation et la mise en œuvre des PNA.
5. S'engager à garantir que le financement de l'adaptation tienne compte de la dimension de genre et que les canaux de financement climatique prennent en compte les droits de l'homme, les droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des réfugiés, des travailleurs, des jeunes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation de vulnérabilité, ainsi que le droit au développement et à l'équité intergénérationnelle.

| PROGRÈS RÉALISÉS | LACUNES ET PERTES |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Élargissement du libellé sur les moyens de mise en œuvre pour inclure les facteurs de mise en œuvre, notamment le financement, le transfert de technologie, le renforcement des capacités et des facteurs tels que le leadership, les arrangements institutionnels, les politiques, les données et les connaissances, les compétences et l'éducation, la participation du public et une gouvernance renforcée et inclusive. ▶ Lancement de la Feuille de route de Bakou pour l'adaptation – un espace de discussion continue sur les questions de partage des connaissances, le calendrier de la révision du cadre des Emirats arabes Unies (EAU), les liens avec la BM, l'adaptation transformationnelle, les appels au GIEC, entre autres éléments. ▶ Établissement d'un dialogue de haut niveau de Bakou sur l'adaptation, qui sera convoqué par la présidence, qui vise à identifier les moyens d'améliorer la mise en œuvre du Cadre des Emirats arabes Unies (EAU) pour la résilience climatique mondiale. ▶ La décision sur le résultat final du programme de travail Émirats arabes unis-Belém devrait inclure, le cas échéant : (d) Des indicateurs qui saisissent des informations relatives, entre autres, à l'inclusion sociale, aux peuples autochtones, aux processus participatifs, aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes, aux migrants, aux enfants et aux jeunes, et aux personnes handicapées ; (f) Des indicateurs qui reflètent les vulnérabilités particulières des enfants aux impacts du changement climatique dans les cibles thématiques et, éventuellement, des indicateurs transversaux liés à l'éducation et à la santé des enfants et des jeunes ; (g) Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des facteurs favorisant la mise en œuvre des mesures d'adaptation, y compris les moyens de mise en œuvre ; ▶ Affirmation que le point de l'ordre du jour sur les questions relatives à l'objectif mondial d'adaptation est un point permanent de l'ordre du jour et continuera d'être inscrit à l'ordre du jour de la soixante-quatrième session (juin 2026) et des sessions suivantes des organes subsidiaires et de la huitième session (novembre 2026) et des sessions suivantes de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris | <ul style="list-style-type: none"> ▶ De même, l'engagement de 300 milliards de dollars américains ne prévoit pas d'allocation minimale indicative pour les mesures d'adaptation. ▶ Les efforts d'adaptation sont contextualisés comme étant menés par les pays et volontaires – un cadre qui a été problématique pour garantir un financement climatique mondial pour les mesures d'adaptation. |

Notre avis :

- ▶ Déploration de l'absence d'un sous-objectif tangible sur l'adaptation et donc d'un manque d'allocations précises dans le NOCQ pour la mise en œuvre de l'Objectif mondial sur l'adaptation
- ▶ La COP29 s'est terminée sans engagement à faire correspondre le financement de l'adaptation aux besoins réels sur le terrain et à améliorer la réactivité face aux vulnérabilités des communautés.
- ▶ Le langage élargi sur les moyens de mise en œuvre est un ajout bienvenu, bien que les paramètres ajoutés relèvent en grande partie de la compétence des pays en développement. Il faut rappeler aux pays développés la primauté du financement climatique dans la matrice élargie des moyens de mise en œuvre.

C. FINANCEMENT CLIMATIQUE

Position du GAN et de la PACJA :

- a. En tant que moyen essentiel de mise en œuvre de l'ambition climatique, les pays développés doivent accroître l'accès au financement climatique pour l'adaptation, fourni aux pays africains par le biais de subventions, et doit être nouveau et complémentaire à l'aide publique au développement (APD), en fonction de leurs besoins et de leurs circonstances particulières
- b. Exiger la création d'un NOCQ d'un montant d'au moins 1300 milliard de dollars par an, qui sera régulièrement révisé pour refléter l'évolution des besoins des pays en développement, fournis principalement par le biais de subventions publiques
- c. Le NOCQ doit répondre aux défis économiques mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement - coûts d'investissement élevés et viabilité de la dette - et souligner l'engagement des pays développés à respecter leurs obligations en matière de fourniture de financements conformément à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques et à son Accord de Paris ;
- d. Le NCQG doit refléter l'ampleur et l'urgence de la réponse au changement et prévoir des ressources suffisantes pour mettre en œuvre des interventions d'adaptation, d'atténuation, de pertes et dommages et de transitions climatiques justes.
- e. Le financement climatique, à garantir dans le cadre du NOCQ, doit contribuer à la justice climatique et NON à l'augmentation du portefeuille de dettes de l'Afrique. Pour plus de clarté, la PACJA affirme que les prêts des pays développés partis aux pays africains ne constituent pas une contribution au financement climatique des pays développés.

| PROGRÈS RÉALISÉS | LACUNES ET PERTES |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les Parties ont décidé de fixer un objectif, avec les pays développés en tête, d'au moins 300 milliards de dollars américains par an d'ici 2035 pour les pays en développement en faveur de l'action climatique ; provenant d'une grande variété de sources, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, y compris des sources alternatives ▶ Reconnaissent les défis auxquels sont confrontés les pays en développement - les coûts croissants de l'adaptation, la marge de manœuvre budgétaire limitée et le besoin critique de ressources publiques et de subventions et de financements hautement concessionnels, en particulier pour l'adaptation et la réponse aux pertes et dommages ▶ La décision reconnaît la nécessité d'augmenter le financement de l'adaptation en tenant compte des objectifs de l'Accord mondial sur le climat. ▶ Augmenter et prioriser l'accès direct, en soutien aux approches et institutions locales, en particulier pour les mesures d'adaptation. ▶ Instaurer un bilan périodique des progrès réalisés dans le cadre du bilan mondial, ainsi qu'un examen de cette décision et de la voie à suivre en 2030 | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les 300 milliards de dollars doivent être mobilisés auprès d'une grande variété de sources, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, y compris des sources alternatives, ce qui fait que les pays riches échappent à leur responsabilité et qu'il est presque difficile de demander des comptes à une quelconque partie. ▶ Le cadrage des sources rend absolument impossible de demander des comptes à une quelconque partie, ce qui pourrait sonner le glas de l'Accord de Paris. ▶ La « reconnaissance de l'intention volontaire des Parties de comptabiliser tous les flux sortants liés au climat et les financements liés au climat mobilisés par les banques multilatérales de développement en vue de la réalisation de l'objectif fixé » est une nouvelle fois une audacieuse autorisation donnée aux pays développés de compter les prêts aux pays en développement comme leur contribution au financement climatique, et ouvre grand la porte à un double comptage de l'Aide publique au développement (APD) dans le cadre du financement climatique. ▶ La décision a été prise à plat en insistant sur la fourniture de financements climatiques par des subventions publiques, ouvrant la voie à davantage de financements climatiques mobilisés par le secteur privé et enfonçant les communautés et les nations africaines dans une crise de la dette plus profonde. ▶ La décision incite les pays et les entreprises très polluants à poursuivre leurs trajectoires de développement alors que l'Afrique et d'autres pays en développement se font concurrence pour les « mannes » réelles ou imaginaires à venir sur les marchés du carbone. Par le biais des « marchés du carbone à haute intégrité », il existe une invitation directe à accepter les pollueurs et à être bienveillants en célébrant les crédits carbone incertains et conditionnels dont les chaînes de valeur sont les moins bien comprises par les nations africaines, répartissant le pouvoir dans les pays développés. ▶ Les sous-objectifs envisagés sur l'adaptation et les pertes et dommages n'ont jamais été garantis, ni un texte fort reliant le NOCQ et les objectifs d'OMA/EAU ▶ Une tentative de balkanisation et de fragmentation des pays en développement en Pays les moins avancés (PMA), Petits États insulaires en développement (PIED) et autres pour affaiblir leur pouvoir de négociation |

Notre avis:

- ▶ Nous soulignons que l'engagement de 300 milliards de dollars (300 milliards de shillings kenyans) est bien en deçà des 1,3 billion de dollars réclamés par l'Afrique et d'autres pays en développement pour combler le fossé entre les besoins d'adaptation et le financement climatique des populations vulnérables.
- ▶ Dans un contexte où le financement du secteur privé sous forme de prêts contribuera au NCQG, les principaux défis concernent la mise en œuvre d'actions qui répondent aux besoins réels d'adaptation en Afrique, permettant aux pays de créer des emplois et de faire progresser leur programme de croissance verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.
- ▶ L'engagement envers un objectif à mobiliser auprès d'une grande variété de sources, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, y compris des sources alternatives, offre aux pays développés un moyen d'échapper à leur responsabilité tout en rendant presque impossible de demander des comptes à une partie, les aidant ainsi à mener à bien leur longue bataille pour transférer le fardeau de l'action aux victimes de leurs actions.
- ▶ La mise en place des marchés du carbone, dont le rôle principal est l'atténuation au sein du NOCQ, non seulement encourage les émissions, mais offre également un faux espoir, car ces marchés n'ont pas réussi à atteindre leurs ambitions de réduction des émissions ni le financement climatique.
- ▶ Les engagements financiers envers les fonds dans les domaines de la réponse climatique - l'adaptation et les pertes et dommages qui sont pertinents pour le contexte africain sont restés faibles.

D. PERTES ET DOMMAGES**Position du GAN/PACJA sur les questions de pertes et dommages :**

- ▶ Réitérons notre rejet de la proposition de contribution volontaire au fonds pour les pertes et dommages telle que proposée par les pays développés. Insistons sur la levée de nouveaux financements essentiels et supplémentaires sous forme de subventions, et non de prêts, pour faire face aux pertes et dommages, et renforçons la législation pour inscrire le principe du pollueur-payeur dans la loi tout en favorisant les réductions d'émissions ;
- ▶ Appel à la pleine opérationnalisation du Fonds de réponse aux pertes et dommages avec des ressources suffisantes, au-delà des 700 millions USD et du Réseau de Santiago sur les pertes et dommages (SNLD) pour répondre aux besoins des pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique
- ▶ Un sous-objectif sur le financement des pertes et dommages dans le NOCQ pour répondre à ses défis spécifiques tout en se prémunissant contre la dilution du sous-objectif d'adaptation
- ▶ Appelons à l'annulation de la récente décision d'accueillir le Réseau de Santiago sur les pertes et dommages à Genève plutôt qu'à Nairobi par le Conseil consultatif lors de sa réunion inaugurale

Notre point de vue :

- ▶ Les promesses de dons au fonds pour les pertes et dommages sont restées pathétiquement faibles et peu inspirantes
- ▶ Notre appel audacieux à l'annulation de la décision d'accueillir le Réseau de Santiago sur les pertes et dommages à Genève est resté sans réponse, ce qui indique clairement le mépris des décisions judiciaires qui accélèrent l'action climatique en première ligne
- ▶ La contribution au fonds est restée volontaire en l'absence d'un sous-objectif dans le cadre du NOCQ ancrant le financement des pertes et dommages

E. MARCHÉS DU CARBONE**Position de la PACJA**

- ▶ Nous avons dénoncé les marchés du carbone comme étant du greenwashing et de fausses histoires car ils ne résolvent pas le problème sous-jacent des émissions des pays développés.
- ▶ La PACJA a appelé à une renégociation de l'article 6.4 sur les marchés du carbone afin de mieux l'aligner sur l'appel urgent à la limitation des émissions conformément à l'accord de Paris. Français L'activité principale des marchés du carbone est d'intensifier l'atténuation
- ▶ Que les marchés du carbone soient adoptés ou non, les investissements devraient se concentrer sur les marchés du carbone basés sur la technologie qui ne constituent pas une menace pour la gouvernance durable des terres et des ressources naturelles et les droits humains des communautés africaines (zones présentant moins de risques pour notre base de ressources naturelles)

Notre point de vue :

- ▶ La COP n'a pas réussi à assurer la responsabilité attendue sur les marchés du carbone, mais a plutôt adopté les « marchés du carbone à haute intégrité » comme un terme grossier qui compromet les résultats de l'atténuation
- ▶ Il semble qu'à travers ces « marchés du carbone à haute intégrité », il y ait une invitation directe à accepter les pollueurs et à être gentils en célébrant les crédits carbone incertains et conditionnels dont les chaînes de valeur sont les moins comprises par les nations africaines, répartissant le pouvoir dans les pays développés.
- ▶ Les marchés du carbone sont désormais au centre des contributions au financement climatique au lieu d'être des mécanismes d'atténuation, comme l'a clairement exprimé le président de la COP29, Mukhtar Babayev, lors de la plénière de clôture : « Nous avons finalement établi le cadre des marchés du carbone à haute intégrité avec l'article 6. Nous sommes prêts à commencer à approuver les projets. Ces marchés débloqueront des milliers de milliards et nous feront économiser des milliards ».
- ▶ Nous insistons sur le fait que l'adoption d'une décision sur les crédits carbone à haute intégrité n'était pas la meilleure décision possible, notant les analyses qui montrent que les programmes de préparation mis en place dans les pays au cours des 15 dernières années n'ont pas encore donné de résultats tangibles.

F. MESURES DE RÉPONSE

Position de la PACJA

1. Les résultats de la BM ont souligné l'importance de relever les défis du développement durable dans les pays africains de manière juste, ordonnée et équitable, en mettant l'accent sur l'importance d'une coopération internationale renforcée et d'un environnement international propice.
2. Les parties devraient travailler ensemble pour favoriser un système économique international favorable et ouvert qui favorise une croissance économique et un développement durables pour tous, en particulier ceux des pays en développement. Toutes les parties prenantes, en particulier les communautés vulnérables, devraient être représentées dans les discussions sur les mesures de réponse.
3. L'évolution des mesures commerciales unilatérales basées sur le climat et l'environnement, y compris le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières connu sous CBAM, et les taxes carbone aux frontières du Royaume-Uni et des États-Unis, entre autres, et souligne que les résultats de BM ont confirmé que les mesures prises pour lutter contre le changement climatique, y compris les mesures unilatérales, sont sur le point de discriminer de manière arbitraire et injustifiable l'Afrique dans ses échanges avec ses alliés commerciaux traditionnels.

| PROGRÈS RÉALISÉS | LACUNES ET PERTES |
|--|---|
| <p>Accord visant à établir un plan de travail quadriennal du forum sur les impacts de la mise en œuvre des mesures de réponse et de son Comité Katowise sur les impacts pour 2026-2030. Le plan de travail prévoit en outre les éléments essentiels suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Une évaluation élargie des impacts des mesures de réponse pour inclure les aspects socio-économiques sur le climat, l'environnement, la biodiversité, la santé, la pauvreté énergétique et les politiques d'atténuation et d'adaptation énergétiques à mettre en œuvre pour atteindre tous les résultats de BM ▶ Développement d'une boîte à outils KCI pour permettre aux parties prenantes d'entreprendre leur propre évaluation pour traiter les impacts des mesures de réponse, de renforcer leurs capacités et de partager leurs expériences ▶ Disposition pour entreprendre une évaluation des mesures unilatérales, y compris les mécanismes transfrontaliers d'ajustement carbone (CBAM), les frais et tout autre prélèvement induit par l'environnement relatif aux échanges et à l'impact du changement climatique sur les économies des pays en développement. | <p>Le plan de travail n'a pas réussi à intégrer l'évaluation des mesures d'atténuation des pays en développement en matière d'équité intergénérationnelle, de considérations de genre et de besoins des populations autochtones et des communautés locales, des jeunes, des enfants et des personnes handicapées qui constituent une proportion importante des communautés en première ligne de la crise climatique.</p> <p>Les PEID et les PMA n'ont pas été clairement reconnus en ce qui concerne leurs circonstances particulières dans le texte du RM.</p> |

G. TRANSITION JUSTE :

Position du GAN et de la PACJA :

1. L'accent mis sur la transition juste doit être suffisamment complet pour inclure : une atténuation juste et équitable, une adaptation et une résilience justes, un financement pour les transitions justes, un commerce juste, y compris un accès accru au financement et à la technologie. Ceci dans le contexte de l'équité et des droits communs, des responsabilités communes et des responsabilités.
2. Le programme de travail sur la transition juste doit refléter les priorités de l'Afrique, en particulier l'industrialisation verte, l'utilisation durable et la valeur ajoutée des ressources naturelles, la lutte contre la pauvreté énergétique et les besoins en matière de cuisson propre, dans le contexte du développement durable et des efforts visant à éradiquer la pauvreté.
3. Le programme de travail sur la transition juste doit promouvoir l'équité et la justice dans l'espace politique pour le développement durable des pays en développement, en tenant compte de la nécessité d'une transition juste vers des économies à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique, en fonction des différents besoins de développement et des implications sociales, économiques et environnementales.
4. L'Afrique appelle à l'adoption d'une décision ambitieuse dans le cadre du programme de travail sur les voies de transition juste qui opérationnalise l'équité dans les voies d'atténuation, d'adaptation et de financement au titre de l'Accord de Paris et qui soit consciente des besoins et des circonstances uniques du continent. Cela devrait garantir une transition juste et équitable vers un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique.
5. Résultat de la COP29 : Malgré la reprise des négociations sur le Programme de Travail pour une Transition Juste des EAU (PTTJ) par les parties et plusieurs itérations des textes publiés au cours de la deuxième semaine de la COP29, le consensus sur le JTWP n'a finalement pas été atteint, les parties n'ont pas pu adopter de décision, empêchant ainsi l'adoption d'un plan de travail réalisable pour le PTTJ

Notre point de vue ::

- ▶ L'échec de la finalisation du PTTJ représente un revers important pour le mouvement pour une transition juste, qui cherche à garantir que les politiques climatiques soient inclusives et équitables, en particulier pour les travailleurs des secteurs vulnérables. L'absence d'un cadre clair laisse de nombreuses communautés et travailleurs sans protection alors que les économies évoluent vers des modèles plus écologiques, exacerbant les inégalités existantes et sapant la promesse d'une transition juste.
- ▶ L'incapacité à adopter la décision du PTTJ reflète des problèmes plus larges au sein de la COP29, où les engagements visant à éliminer progressivement les combustibles fossiles et à accélérer les initiatives en matière d'énergies renouvelables ont également été bloqués. Ce retard pose des risques non seulement pour la réalisation des objectifs climatiques, mais aussi pour la gestion juste et équitable des transitions.

- ▶ Les pays développés ont continué à faire semblant de répondre aux demandes d'équité. Le financement d'une transition juste reste un mot à la mode. Les pays vulnérables se retrouvent avec des objectifs ambitieux mais des moyens insuffisants pour les atteindre, ce qui les rend dépendants de sources d'énergie polluantes comme le charbon et le gaz.

LES BESOINS ET CIRCONSTANCES SPÉCIFIQUES DE L'AFRIQUE

L'appel lancé à la COP29 pour lancer les travaux sur la prise en compte des besoins et circonstances spécifiques de l'Afrique dans le cadre de l'Accord de Paris, conformément aux décisions pertinentes et antérieures adoptées par les COP, n'a pas été inscrit à l'ordre du jour.



COP29

Baku
Azerbaijan



**PANAFRICAN CLIMATE JUSTICE ALLIANCE
(PACJA)**

Continental Secretariat,
Kabarnet Road, Off Ngong Road J13
P. O. Box 51005 00200,
Nairobi, Kenya

